

UF EVOLUTION
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3 avenue du Bois de l'Epine
ZAI du Bois l'Epine
91080 COURCOURONNES
534 734 629 RCS EVRY

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 27 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mars, au siège social,

La société URBAN FOOTBALL, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 129 279 euros, ayant son siège social 159, Rue de la République 92800 PUTEAUX, immatriculée sous le numéro unique d'identification 480 184 332 RCS NANTERRE,

Représentée par sa Présidente, la société SOCCER 5 FRANCE, Société par actions simplifiée au capital de 1 203 500 €, dont le siège social est à COURNON D'AUVERGNE (63800) – 13 Rue de Sarliève, immatriculée sous le numéro unique d'identification 491 537 999 RCS CLERMONT-FERRAND,

Elle même représentée par sa Présidente, la société SACHAROSE, société à responsabilité limitée unipersonnelle dont le siège social est sis 54, avenue du Belvédère – 63130 Royat, immatriculée sous le numéro unique d'identification 840 926 299 RCS CLERMONT-FERRAND,

Elle-même représentée par son Gérant, Monsieur Julien FALGOUX ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

Associé unique de ladite Société,

En présence de Messieurs Julien Falgoux et Cédric Guelle, gérants non associés de la Société.

1 - A préalablement exposé ce qui suit :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) ainsi que le rapport de la gérance de l'exercice clos le 30 septembre 2025 sur les opérations de l'exercice écoulé lui ont été communiqués.

2 - A pris les décisions suivantes relatives à :

- Lecture du rapport de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025, quitus à la gérance (**Première décision**) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2025 (**Deuxième décision**) ;
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce (**Troisième décision**) ;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales (**Quatrième décision**).

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, connaissance prise du rapport de la gérance approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, faisant ressortir un bénéfice de 409 728,94 euros, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ne comprennent ni dépenses ni charges non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, il donne quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2025 font apparaître un bénéfice de 409 728,94 euros, décide d'affecter le résultat comme suit :

Bénéfice de l'exercice	409 728,94 €
Dotation à la réserve légale	<u>0 €</u>
Bénéfice distribuable	409 728,94 €
Dividende	380 000,00 €
Affectation au poste « Autres réserves »	<u>29 728,94 €</u>
Poste « autres réserves » après distribution	109 551,04 €

Le dividende unitaire est donc d'environ 38 euros par actions.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate, qu'au titre des trois derniers exercices, il a été distribué les dividendes suivants :

Exercice	Dividende par action	Revenu global
<u>2023/2024</u>	52 €	520 000 €
<u>2022/2023</u>	0 €	0 €
<u>2021/2022</u>	0 €	0 €

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique déclare qu'aucune convention réglementée au sens de l'article L.223-19 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos au 30 septembre 2025.

Conformément aux dispositions des articles L. 223-19 et R. 223-26 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions antérieures qui se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2025, à savoir :

- Bail commercial le 13 juin 2024 consenti par la SCI COURCOURONNES portant sur les locaux situés à COURCOURONNES (91080) - 3 Avenue du Bois de l'Epine - ZAI du Bois de l'Epine. Ce bail a été consenti pour une durée de 12 ans à compter du 1er juillet 2024 moyennant un loyer annuel de 162 166,73 € hors taxes et majoré des charges et de l'impôt foncier.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL – 3 rue de Pondichéry – 75015 Paris à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Evry et, en conséquence,

de déposer toutes déclarations, pièces et justifications quelconques, en retirer tous récépissés, régler tous frais et droits à ce sujet, en retirer quittance.

Cette décision est ADOPTÉE par l'Associé unique.

* * * * *

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé unique.

Signé par Julien Falgoux
Le 27 mars 2026

Signed with
Universign doc_gx6
tx_aZGr8rky0Qzk

Associé unique
Pour Urban Football
Soccer 5 France
Sacharose
Monsieur Julien Falgoux

UF COURCOURONNES

3 avenue du Bois de l'Epine
91080 COURCOURONNES

ETATS FINANCIERS ET FISCAUX

Au 30/09/2025

Certifié conforme à l'original

Signé par Julien Falgoux
Le 27 mars 2026

Signed with doc_EvGJ
Universign tx_aZGr8rky0Qzk

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

UF COURCOURONNES
3 avenue du Bois de l'Epine
Zone d'activité industrielle
91080 COURCOURONNES

relatifs à l'exercice du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	1 337 558,39 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 663 898,00 Euros
- Résultat net comptable,	409 728,94 Euros

Fait à PARIS
Le 27/10/2025

FAVERIS Antoine

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	1 251 735.28	871 160.96	380 574.32	426 244.46	- 45 670.14	- 10.71
	Installations techniques, matériel et outillage	549 179.17	450 898.57	98 280.60	145 353.02	- 47 072.42	- 32.38
	Autres immobilisations corporelles	48 870.31	41 378.91	7 491.40	9 417.29	- 1 925.89	- 20.45
	Immobilisations en cours	1 000.00		1 000.00	2 070.00	- 1 070.00	- 51.69
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	49 794.40		49 794.40	48 815.02	979.38	2.01
	Total II	1 900 579.16	1 363 438.44	537 140.72	631 899.79	- 94 759.07	- 15.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	18 092.54		18 092.54	16 230.07	1 862.47	11.48
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	17 640.74		17 640.74	18 333.12	- 692.38	- 3.78
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	35 277.33	1 459.60	33 817.73	35 160.73	- 1 343.00	- 3.82
	Autres créances	91 884.00		91 884.00	51 830.07	40 053.93	77.28
	Capital souscrit - appelé, non versé						
Comptes de Régularisation	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	638 982.66		638 982.66	389 851.63	249 131.03	63.90
	Charges constatées d'avance (3)				1 514.24	- 1 514.24	- 100.00
	Total III	801 877.27	1 459.60	800 417.67	512 919.86	287 497.81	56.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 702 456.43	1 364 898.04	1 337 558.39	1 144 819.65	192 738.74	16.84

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000.00	10 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000.00	1 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	79 822.10	57 388.42	22 433.68	39.09
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	409 728.94	542 433.68	- 132 704.74	- 24.46
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	500 551.04	610 822.10	- 110 271.06	- 18.05
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		5 800.00	- 5 800.00	- 100.00
	Total III		5 800.00	- 5 800.00	- 100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		151 769.03	- 151 769.03	- 100.00
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	528 906.16	66 837.31	462 068.85	691.33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 744.40	4 851.40	- 2 107.00	- 43.43
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	94 443.38	112 318.68	- 17 875.30	- 15.91
	Dettes fiscales et sociales	56 631.19	66 465.37	- 9 834.18	- 14.80
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	50 771.35	11 292.80	39 478.55	349.59
	Produits constatés d'avance (1)	103 510.87	114 662.96	- 11 152.09	- 9.73
	Total IV	837 007.35	528 197.55	308 809.80	58.46
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 337 558.39	1 144 819.65	192 738.74	16.84

[1] Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an:

837 007.35 432 710.52

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12			Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	243 761. 63		243 761. 63	320 508. 38	- 76 746. 75	- 23. 95
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 420 136. 37		1 420 136. 37	1 768 241. 61	- 348 105. 24	- 19. 69
Chiffre d'affaires NET	1 663 898. 00		1 663 898. 00	2 088 749. 99	- 424 851. 99	- 20. 34
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			280. 51		280. 51	
Autres produits			1 551. 85	2 401. 44	- 849. 59	- 35. 38
Total des Produits d'exploitation (I)			1 665 730. 36	2 091 151. 43	- 425 421. 07	- 20. 34
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			113 549. 56	147 729. 37	- 34 179. 81	- 23. 14
Variation de stock (marchandises)			692. 38	- 237. 67	930. 05	391. 32
Achats de matières premières et autres approvisionnements			21 610. 26	24 296. 64	- 2 686. 38	- 11. 06
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			- 1 862. 47	- 5 636. 63	3 774. 16	66. 96
Autres achats et charges externes *			587 396. 94	675 812. 41	- 88 415. 47	- 13. 08
Impôts, taxes et versements assimilés			24 790. 43	33 453. 67	- 8 663. 24	- 25. 90
Salaires et traitements			193 941. 11	235 701. 05	- 41 759. 94	- 17. 72
Charges sociales			52 509. 12	63 597. 00	- 11 087. 88	- 17. 43
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			106 509. 33	141 681. 40	- 35 172. 07	- 24. 82
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 459. 60		1 459. 60	
Dotations aux provisions						
Autres charges			23 141. 25	28 753. 96	- 5 612. 71	- 19. 52
Total des Charges d'exploitation (II)			1 123 737. 51	1 345 151. 20	- 221 413. 69	- 16. 46
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			541 992. 85	746 000. 23	- 204 007. 38	- 27. 35
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

[1] Dont produits afférents à des exercices antérieurs

[2] Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	8 902. 72		8 902. 72	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	8 902. 72		8 902. 72	
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	10 390. 63	35 455. 55	- 25 064. 92	- 70. 69
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	10 390. 63	35 455. 55	- 25 064. 92	- 70. 69
2. Résultat financier (V-VI)	- 1 487. 91	- 35 455. 55	33 967. 64	95. 80
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	540 504. 94	710 544. 68	- 170 039. 74	- 23. 93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	5 800. 00	12 700. 00	- 6 900. 00	- 54. 33
Total VII	5 800. 00	12 700. 00	- 6 900. 00	- 54. 33
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	5 800. 00	12 700. 00	- 6 900. 00	- 54. 33
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	136 576. 00	180 811. 00	- 44 235. 00	- 24. 46
Total des produits (I+III+V+VII)	1 680 433. 08	2 103 851. 43	- 423 418. 35	- 20. 13
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 270 704. 14	1 561 417. 75	- 290 713. 61	- 18. 62
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	409 728. 94	542 433. 68	- 132 704. 74	- 24. 46

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

8 903. 00

8 906. 00

32 199. 00

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Art. 831-1 - Principes généraux	5
Art. 831-2 - Changements comptables	6
Art. 831-4 - Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	7
- INFO. RELATIVES AUX POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT ET À L'ACTIF	
Art. 832-1 - Mouvements des immobilisations, amortissements et dépréciations	8
Art. 832-2 - Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréc.	10
Art. 832-7 - Précisions sur les stocks et en-cours	12
Art. 832-8 - Dépréciations de l'actif circulant	13
Art. 832-9 - État des échéances des créances à la clôture de l'exercice	13
- INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF	
Art. 832-11 - Capitaux propres	13
Art. 832-13 - Provisions et passifs éventuels	14
Art. 832-15 - État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	15
Art. 832-17 - Précisions sur certains postes de passif	15
- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	
Art. 832-18 - Ventilation du chiffre d'affaires	15
Art. 832-19 - Précisions relatives à certains éléments	16
Art. 832-20 - Honoraires des commissaires aux comptes	15
Art. 832-21 - Précisions relatives aux produits et charges inscrits en rés. except.	16
- INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	
Art. 836-1 - Engagements hors bilan donnés et reçus	16
Art. 836-5 - Autres opérations non inscrites au bilan	17
- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF	
Art. 837-1 - Informations relatives à l'effectif	17
Art. 837-2 - Informations relatives à l'effectif par catégorie	17

ANNEXE

- PRINCIPES GÉNÉRAUX -

(Art. 831-1)

Mention du règlement comptable

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par le Plan comptable général tel que défini par le règlement ANC n° 2014-03 et modifié par le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022, appliqué par anticipation à compter du 30 septembre 2025.

Cette application anticipée est permise pour les exercices en cours au 30 décembre 2023 (date de publication au Journal officiel), alors que l'application est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce changement de réglementation comptable a fait l'objet des informations requises par les articles 831-2 et 831-3 nouveaux du PCG, incluant l'indication des postes concernés et l'impact déterminé à l'ouverture; les informations comparatives/rétrospectives ou, le cas échéant, l'impact prospectif sur l'exercice sont présentés dans la présente annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogations

L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois.

La date de clôture de l'exercice est le 30/09/2025

Liste des principales méthodes

- L'évaluation des stocks se fait par **Premier entré, premier sorti (PEPS - FIFO)**, conformément **213-34 du PCG**.

- Les engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires font l'objet d'une **information dans l'annexe**, conformément aux dispositions applicables.

ANNEXE

- La durée d'usage est utilisée pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, conformément à l'article **214-13 du PCG**.

Événements post-clôture

Le 25 juillet 2025, la société UF COURCOURONNES (la société absorbante) a conclu un traité de fusion simplifiée avec les sociétés :

- UF Nanterre
- UF Ivry
- UF Aubervilliers
- UF Gennevilliers
- UF Orsay
- UF Villeneuve
- UF Rennes
- UF Meudon
- UF Villeneuve Loubet

(les sociétés absorbées)

Au terme de ce traité, la date d'effet comptable et fiscal et la date de réalisation sur le plan juridique de la fusion interviendront le 1er octobre 2025.

La société UF COURCOURONNES a constaté la réalisation définitive de ces fusions le 17 octobre 2025.

Elle a substitué à la même date à l'actuelle dénomination sociale, celle de UF EVOLUTION.

Informations significatives

L'exercice comparatif clos le 30 septembre 2024 a une durée exceptionnelle de 15 mois.

- CHANGEMENTS COMPTABLES -

(Art. 831-2)

ANNEXE

Changement de réglementation comptable

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
NEANT	
TOTAL	

L'application du règlement ANC 2022-06 n'a pas d'impact en terme de présentation comptable sur les comptes de l'exercice.

Changement de méthode à l'initiative de l'entité

Impacts des postes	À l'ouverture de l'exercice
TOTAL	

- INFO SUR L'ENTITÉ QUI ÉTABLIT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS -

(Art. 831-4)

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés**Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble**

le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : COMPAGNIE DES ALPES Adresse : 50-52 Boulevard Haussmann Ville : PARIS	NIF : 349577908 CP : 75009 Pays : FR
le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : Adresse : Ville :	NIF : CP : Pays :

- MOUVEMENTS IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -

(Art. 832-1)

ANNEXE

Etat des immobilisations

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui	1 243 285	9 755	1 305	1 251 735
Installations techniques, matériels et outillages industriels	549 179			549 179
Matériel de transport	6 227			6 227
Matériel de bureau et matériel informatique	17 426	2 085		19 511
Mobilier	23 133			23 133
Autres immobilisations corporelles	2 070	1 000	2 070	1 000
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	48 815	979		49 794
TOTAL GENERAL	1 890 134	13 820	3 375	1 900 579

Etat des amortissements

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui	817 040	55 426	1 305	871 161
Installations techniques, matériels et outillages industriels	403 826	47 072		450 898
Matériel de bureau et matériel informatique	12 892	2 251		15 143
Mobilier	18 248	1 761		20 009
TOTAL GENERAL	1 252 006	106 510	1 305	1 357 211

ANNEXE

	Durée d'utilisa- tion ou taux d'amor- tissement*	Mode d'amortissement
Frais d'établissement		
Immobilisations incorporelles		
Frais de développement		
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques		
Droit au bail		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Terrains		
Agencements et aménagements de terrains		
Constructions		
Constructions sur sol d'autru	15 à 29 ans	Linéaire
Installations techniques, matériels et outillages industriels	3 à 7 ans	Linéaire
Installations générales, agencements, aménagements divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire
Autres immobilisations corporelles		

*Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue (ex 3 à 10 ans)

Etat des dépréciations

	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	281	1 460	281		1 460
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	281	1 460	281		1 460

ANNEXE

- PRÉC. POSTES IMMO., AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS -
(Art. 832-2)

Immobilisations - Augmentations de l'exercice

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol d'autru	2 070		7 685		
Matériel de bureau et matériel informatique			2 085		
Autres immobilisations corporelles			1 000		
Immobilisations financières					
Autres immobilisations financières			979		
TOTAL GENERAL	2 070		11 750		

Immobilisations - Diminutions de l'exercice

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions sur sol d'autru			1 305		
Autres immobilisations corporelles	2 070				
Immobilisations financières					
TOTAL GENERAL	2 070		1 305		

ANNEXE

Amortissements - Dotations de l'exercice

	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Constructions sur sol d'autrui		55 426		
Installations techniques, matériels		47 072		
Matériel de bureau et matériel informatique		2 251		
Mobilier		1 761		
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL		106 510		

Amortissements - Diminutions de l'exercice

Néant

ANNEXE

- PRÉCISIONS SUR LES STOCKS ET EN-COURS -
(Art. 832-7)

Stocks et en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	17 641	18 333		692
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	18 093	16 230	1 862	
TOTAL I	35 733	34 563	1 862	692
Production				
Production en cours				
TOTAL	35 733	34 563	1 862	692

Dépréciations des stocks et en-cours

Néant

ANNEXE

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours

Néant

- DÉPRÉCIATIONS DE L'ACTIF CIRCULANT -

(Art. 832-8)

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-9)

Etat des échéances des créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	49 794	0	49 794
Clients douteux ou litigieux	3 503	3 503	
Autres créances clients	31 774	31 774	
Personnel et comptes rattachés	877	877	
Impôts sur les bénéfices	43 190	43 190	
Taxe sur la valeur ajoutée	20 523	20 523	
Divers état et autres collectivités publiques	20 414	20 414	
Débiteurs divers	6 880	6 880	
TOTAL	176 956	127 162	49 794

- CAPITAUX PROPRES -

(Art. 832-11)

Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

Actions / parts sociales	Valeurs nominales en euros	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Parts sociales	1.00	10 000			10 000

ANNEXE

Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice N-1	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	10 000	10 000		
Réserve légale	1 000	1 000		
Autres réserves	79 822	57 388	22 434	
Résultat de l'exercice	409 729	542 434	- 542 434	
Total des capitaux propres	500 551	610 822	- 520 000	

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres (à préciser)	Montant à la clôture de l'exercice
Capital				10 000
Réserve légale				1 000
Autres réserves				79 822
Résultat de l'exercice		409 729		409 729
Total des capitaux propres		409 729		500 551

- PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS -

(Art. 832-13)

Provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Provisions pour risques					
Provisions pour charges					
Autres provisions pour charges	5 800			5 800	
Provisions pour engagement des retraites					
TOTAL	5 800			5 800	

ANNEXE

- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE -

(Art. 832-15)

Etat des échéances des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	94 443	94 443		
Personnel et comptes rattachés	8 521	8 521		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 244	10 244		
Taxe sur la valeur ajoutée	28 705	28 705		
Autres impôts taxes et assimilés	9 161	9 161		
Groupe et associés	528 906	528 906		
Autres dettes	50 771	50 771		
Produits constatés d'avance	103 511	103 511		
TOTAL	834 263	834 263		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	151 734			

- PRÉCISIONS SUR CERTAINS POSTES DE PASSIF -

(Art. 832-17)

Des précisions sont apportées dans l'annexe sur la nature et le rythme de reprise en résultat de certains éléments

	Nature	Rythme de reprise en résultat
Produits constatés d'avance	Abonnements	Selon consommation de l'abonmt
	Evenements	A la réalisation de l'événmt

Les écarts de conversion et différences d'évaluation - actif sont évalués à hauteur de

Nature	Montant
--------	---------

- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES -

(Art. 832-18)

Par catégorie d'activités	Montant N	Montant N-1
Ventes de marchandises	2 43 762	320 508
Prestations	1 380 716	1 720 148
Refacturations diverses	39 420	48 094
TOTAL	1 663 898	2 088 750

Néant

ANNEXE

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉSULTAT EXCEP. -

(Art. 832-19)

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 800
Autres créances	20 414
TOTAL	22 214

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 635
Dettes fiscales et sociales	17 813
TOTAL	63 448

- PRÉCIS. RELATIVES AUX PRODUITS ET CHARGES INSCRITS EN RÉG. EXCEP. -

(Art. 832-21)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Reprise provision pour litige	5 800	787 500
TOTAL	5 800	

- ENGAGEMENTS HORS BILAN DONNÉS ET REÇUS -

(Art. 836-1)

Engagements hors bilan	Montant à la clôture de l'exercice
(dont les effets de commerce escomptés non échus)	
Engagements de retraite et avantages similaires	922
Autres engagements	
TOTAL	922

ANNEXE

- AUTRES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN -

(Art. 836-5)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

L'engagement au titre de l'indemnité de départ à la retraite s'élève à 922 euros au 30 septembre 2025.

L'évaluation des engagements est calculée selon la norme IAS19 avec la méthode IFRIC. Les hypothèses de calculs retenues sont les suivantes:

- départ à la retraite à l'âge de 64 à 65 ans ;
- turn over : 2% à 40% selon l'âge ;
- taux de revalorisation des salaires : 3 à 4 % selon l'âge ;
- taux de charge sociales : 48% ;
- taux d'actualisation : 3,75%.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF -

(Art. 837-1)

- L'effectif moyen pendant l'exercice est de **7 personnes**, conformément à l'article D.123-200 du Code de commerce.

- INFORMATIONS RELATIVES À L'EFFECTIF PAR CATÉGORIE -

(Art. 837-2)

Répartition des effectifs par catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	2
Employés	4
TOTAL	7

DETAIL DES COMPTES

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONSTRUCTIONS	380 574.32	426 244.46	-45 670.14	-10.71
21458100 AAI CONSTR./SOL D'AUTRUI	1 158 096.76	1 149 646.26	8 450.50	0.74
21458200 AAI PADEL S/SOL AUTRUI	93 638.52	93 638.52		
28145800 AMORT.AAI DES CONSTRUCT.		-797 713.94	797 713.94	100.00
28145810 AMORT.AAI DES CONSTRUCT.	-843 585.92		-843 585.92	
28145820 AMORT.AAI PADELS/SOL AUTRUI	-27 575.04	-19 326.38	-8 248.66	-42.68
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	98 280.60	145 353.02	-47 072.42	-32.38
21514000 INSTALL. FOOT./SOL AUTRUI	394 423.63	394 423.63		
21515000 INSTALLATIONS PADEL/SOL AUTRUI	146 131.62	146 131.62		
21540000 MATERIEL RESTAURANT	8 623.92	8 623.92		
28151400 AMT INST FOOT / SOL AUTR	-378 203.32	-351 824.04	-26 379.28	-7.50
28151500 AMT INSTALLATIONS PADEL	-65 484.43	-45 771.76	-19 712.67	-43.07
28154000 AMORT.MAT RESTAURANT	-7 210.82	-6 230.35	-980.47	-15.74
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 491.40	9 417.29	-1 925.89	-20.45
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	6 226.67	6 226.67		
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	19 511.03	17 425.65	2 085.38	11.97
21840000 MOBILIER	23 132.61	23 132.61		
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	-6 226.67	-6 226.67		
28183000 AMORT.MAT BUREAU ET INFO.	-15 142.87	-12 892.36	-2 250.51	-17.46
28184000 AMORT.MOBILIER	-20 009.37	-18 248.61	-1 760.76	-9.65
IMMOBILISATIONS EN COURS	1 000.00	2 070.00	-1 070.00	-51.69
23100000 IMMO EN COURS	1 000.00	2 070.00	-1 070.00	-51.69
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	49 794.40	48 815.02	979.38	2.01
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	49 629.40	48 650.02	979.38	2.01
27510000 AUTRES DG	165.00	165.00		
Total II	537 140.72	631 899.79	-94 759.07	-15.00
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	18 092.54	16 230.07	1 862.47	11.48
32200000 STOCKS DE FOURNITURES	18 092.54	16 230.07	1 862.47	11.48
MARCHANDISES	17 640.74	18 333.12	-692.38	-3.78
37100000 STOCKS MARCHANDISES	17 640.74		17 640.74	
37110000 STOCKS DE MARCHANDISES		18 333.12	-18 333.12	N5
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	33 817.73	35 160.73	-1 343.00	-3.82
41100000 CLIENTS	4 361.61	21 929.26	-17 567.65	-80.11
41200000 CLIENTS GROUPE	25 612.68	1 023.22	24 589.46	N5
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	3 503.04	444.36	3 058.68	688.33
41820000 CLIENTS FAE GROUPE	1 800.00	12 044.40	-10 244.40	-85.06
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	-1 459.60	-280.51	-1 179.09	N5
AUTRES CREANCES	91 884.00	51 830.07	40 053.93	77.28
40110000 FOURNISSEURS	3 440.75	1 242.94	2 197.81	176.82
40960290 CONSIGNES EVRY	464.00	572.10	-108.10	-18.90
42100000 SALAIRES DUS		418.22	-418.22	N5
42100029 PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	756.34		756.34	
42500575 NDF STEPHANE TRICOTET	48.71		48.71	
42700000 RETENUE SUR SALAIRE	71.74	71.74		
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	43 190.00		43 190.00	
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	200.00		200.00	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
44566220	TVA DEDUC DECAISSEMENT 20 %	13 410. 79	8 853. 83	4 556. 96	51. 47
44580000	TVA A REGULARISER	16. 66	16. 66		
44586000	TVA / FNP-AAR	6 895. 82	13 088. 34	- 6 192. 52	- 47. 31
44870000	ETAT PRODUITS A RECEVOIR	20 414. 00	18 504. 00	1 910. 00	10. 32
46700018	US LYON PARILLY	24. 00	268. 50	- 244. 50	- 91. 06
46700022	US PUTEAUX	2 816. 64	8 481. 54	- 5 664. 90	- 66. 79
46700025	R SOCCER		199. 00	- 199. 00	N
46700026	US BONDUES	65. 20	65. 20		
46700027	US GENNEVILLIERS	5. 60		5. 60	
46700032	UF RENNES	12. 00	12. 00		
46700033	NANTERRE LDF	51. 75		51. 75	
46700034	US IVRY		36. 00	- 36. 00	N
DISPONIBILITES		638 982. 66	389 851. 63	249 131. 03	63. 90
51110000	COUPONS A ENCAISSER	1 275. 25	1 351. 65	- 76. 40	- 5. 65
51122000	CB A ENCAISSER	12 921. 16	15 173. 00	- 2 251. 84	- 14. 84
51200100	BNP N°4732	26 502. 97	155 437. 28	- 128 934. 31	- 82. 95
51200300	LCL 70025B	7 217. 98	216 304. 91	- 209 086. 93	- 96. 66
51708400	CASH-POOLING SOCCER5 ZZUFCUSS	586 100. 00		586 100. 00	
53000029	CAISSE EVRY COURCOURONNES	4 965. 30	1 584. 79	3 380. 51	213. 31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 514. 24	- 1 514. 24	- 100. 00
48600000	CHARGES CONSTAT. D'AVANCE		1 514. 24	- 1 514. 24	N
Total III		800 417. 67	512 919. 86	287 497. 81	56. 05
TOTAL GENERAL		1 337 558. 39	1 144 819. 65	192 738. 74	16. 84

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	10 000.00	10 000.00		
RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
10611000 RESERVE LEGALE	1 000.00	1 000.00		
AUTRES RESERVES	79 822.10	57 388.42	22 433.68	39.09
10680000 AUTRES RESERVES	79 822.10	57 388.42	22 433.68	39.09
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	409 728.94	542 433.68	-132 704.74	-24.46
Total I	500 551.04	610 822.10	-110 271.06	-18.05
PROVISIONS POUR CHARGES		5 800.00	-5 800.00	-100.00
15000000 PROVISION DES RISQUES		5 800.00	-5 800.00	NS
Total III		5 800.00	-5 800.00	-100.00
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		151 769.03	-151 769.03	-100.00
16450000 PRET LCL 280K€ FIN 05/27		151 734.13	-151 734.13	NS
16884000 INT.COUR./EMPR.ETB CREDIT		34.90	-34.90	NS
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	528 906.16	66 837.31	462 068.85	691.33
45500000 SAS URBAN FOOTBALL	528 906.16	66 837.31	462 068.85	691.33
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	2 744.40	4 851.40	-2 107.00	-43.43
41910029 ACOMPTES CLIENTS EVRY	2 744.40	4 851.40	-2 107.00	-43.43
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	94 443.38	112 318.68	-17 875.30	-15.91
40100000 FOURNISSEURS	21 304.13	21 296.58	7.55	0.04
40200000 FOURNISSEURS GROUPE	27 504.23	10 214.45	17 289.78	169.27
40810000 FACTURES NON PARVENUES	21 325.35	35 309.16	-13 983.81	-39.60
40820000 FOURNISSEURS FNP GROUPE	24 309.67	45 498.49	-21 188.82	-46.57
DETTES FISCALES ET SOCIALES	56 631.19	66 465.37	-9 834.18	-14.80
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	7 261.14	6 803.45	457.69	6.73
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	1 260.00	799.08	460.92	57.68
43100000 URSSAF	4 557.05	4 989.41	-432.36	-8.67
43700000 CAISSE RETRAITE	3 053.06	3 382.42	-329.36	-9.74
43710000 CAISSE MUTUELLE	407.04	455.46	-48.42	-10.63
43720000 CAISSE PREVOYANCE	104.42	203.49	-99.07	-48.69
43820000 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	1 744.63	1 693.04	51.59	3.05
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	378.00	192.50	185.50	96.36
44210000 PRELEVEMENTS A LA SOURCE	233.00	133.94	99.06	73.96
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		22 087.00	-22 087.00	NS
44551000 TVA A DECAISSER	28 405.00	14 756.00	13 649.00	92.50
44587000 TVA / FAE-AVE	300.00	2 007.40	-1 707.40	-85.06
44702000 TAXE APPRENTISSAGE	127.70	133.04	-5.34	-4.01
44703000 FORMATION CONTINUE	1 631.15	1 717.14	-85.99	-5.01
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	7 169.00	7 112.00	57.00	0.80
AUTRES DETTES	50 771.35	11 292.80	39 478.55	349.59
41110000 CLIENTS	2 311.55	3 767.30	-1 455.75	-38.64
45700001 SOCCER 5	26 184.50	16.50	26 168.00	NS
45700011 US TOULOUSE MONTAUDRAN	0.35	0.35		

PASSIF		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
46700014	US LILLE LEZENNES	10. 50		10. 50	
46700024	US ORSAY	47. 25	14. 25	33. 00	231. 58
46700028	US AUBERVILLIERS	62. 25		62. 25	
46700030	US VILLENEUVE-LOUBET	14. 25		14. 25	
46700031	US GUYANCOURT	16. 50		16. 50	
46700034	US IVRY	17 307. 25		17 307. 25	
46700043	URBAN STORE	55. 00		55. 00	
46700045	US LE MANS	73. 00		73. 00	
46700048	US ILE DE PUTEAUX	31. 25	18. 00	13. 25	73. 61
46701000	CHEQUES US	3 592. 00	6 392. 00	- 2 800. 00	- 43. 80
46702000	CARTES US	1 065. 70	1 084. 40	- 18. 70	- 1. 72
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		103 510. 87	114 662. 96	- 11 152. 09	- 9. 73
48700000	PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE	103 510. 87	114 662. 96	- 11 152. 09	- 9. 73
Total IV		837 007. 35	528 197. 55	308 809. 80	58. 46
TOTAL GENERAL		1 337 558. 39	1 144 819. 65	192 738. 74	16. 84

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	243 761.63	320 508.38	- 76 746.75	- 23.95
70700000 CONFISERIE	334.29	464.53	- 130.24	- 28.04
70701000 BOISSONS DA/POWERADE	56 110.24	79 558.06	- 23 447.82	- 29.47
70710000 BIERE/ALCOOL	48 214.48	76 758.81	- 28 544.33	- 37.19
70720000 SODA VC / CHAUD / EAU	25 110.50	33 206.70	- 8 096.20	- 24.38
70730000 SALE SUCRE 10%	30 849.14	28 346.43	2 502.71	8.83
70731000 GOUTER 10 %	32 040.36	40 414.11	- 8 373.75	- 20.72
70734000 TRAITEUR 10%	3 145.60	6 130.28	- 2 984.68	- 48.69
70750000 EQUIPEMENTS TEXTILES/CHAUSSURE	34 280.98	51 595.46	- 17 314.48	- 33.56
70751000 CATALOGUE		75.00	- 75.00	NB
70970000 RFA ANNUELLES	13 676.04	3 959.00	9 717.04	245.44
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	1 420 136.37	1 768 241.61	- 348 105.24	- 19.69
70610000 LOCATION SOCCER	852 475.24	1 043 219.90	- 190 744.66	- 18.28
70610200 CUP	700.00	251.67	448.33	178.14
70611000 CHAMPIONNATS	1 760.45	8 141.31	- 6 380.86	- 78.38
70613000 ABONNEMENTS	45 748.23	52 833.60	- 7 085.37	- 13.41
70614000 BILLETTERIE 5.5%	530.80	834.16	- 303.36	- 36.37
70630000 ANNIVERSAIRES	27 174.38	32 472.44	- 5 298.06	- 16.32
70631000 ECOLE DE FOOT	95 345.23	121 573.73	- 26 228.50	- 21.57
70640000 EVENT	30 036.57	30 022.27	14.30	0.05
70650000 HEBERGEMENT 10%	327.28	327.28		
70660200 STAGES KIDS	29 236.16	42 933.38	- 13 697.22	- 31.90
70670000 BABYFOOT	9.17	11.67	- 2.50	- 21.42
70699000 PADEL	297 372.73	387 526.24	- 90 153.51	- 23.26
70840000 MISE A DISPO. DE PERSONNEL	13 359.03	2 400.00	10 959.03	456.63
70880000 REFACTORATION DE FRAIS		13 696.53	- 13 696.53	NB
70883000 PARTENARIAT EXTERNE	21 610.37	30 298.81	- 8 688.44	- 28.68
70884000 AUTRE	1 818.00	842.93	975.07	115.68
70884001 SOLDE CHEQUES US	146.66	30.00	116.66	388.87
70884002 SOLDE CARTE US	109.50		109.50	
70884007 SOLDE D'AVOIRS	2 879.59	927.92	1 951.67	210.33
70884020 SOLDE CARTE US		25.33	- 25.33	NB
70884034 REFACTORATION US IVRY	- 378.00	378.00	- 756.00	NB
70884260 REFACT FRAIS UF BONDUES		65.19	- 65.19	NB
70884480 REFACT FRAIS ILE DE PUTEAUX		254.30	- 254.30	NB
70960000 REMISE CARTE ET CHEQUE US	- 125.02	- 825.05	700.03	84.85
Chiffre d'affaires NET	1 663 898.00	2 088 749.99	- 424 851.99	- 20.34
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES	280.51		280.51	
78174000 REPRISE PROV./ CLIENTS DOUTEUX	280.51		280.51	
AUTRES PRODUITS	1 551.85	2 401.44	- 849.59	- 35.38
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	1 551.85	2 401.44	- 849.59	- 35.38
Total des Produits d'exploitation	1 665 730.36	2 091 151.43	- 425 421.07	- 20.34
ACHATS DE MARCHANDISES	113 549.56	147 729.37	- 34 179.81	- 23.14
60700007 ACHATS PROSHOP NIKE	19 545.17	29 639.56	- 10 094.39	- 34.06
60700009 ACHAT PROSHOP PADEL	10 384.65	7 180.05	3 204.60	44.63
60701005 ACHATS BOISSONS 5.5%	38 065.73	45 310.81	- 7 245.08	- 15.99
60701020 ACHATS BOISSONS 20%	21 118.00	37 132.93	- 16 014.93	- 43.13
60703005 ACHATS ALIMENTATION 5.5%	16 192.55	18 648.73	- 2 456.18	- 13.17
60703010 ACHATS ALIMENTATION 10%	1 690.28	3 290.76	- 1 600.48	- 48.64

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
60703020	ACHATS ALIMENTATION 20%	2 961.54	3 306.82	- 345.28	- 10.44
60703410	ACHATS TRAITEUR 10%	2 638.36	956.55	1 681.81	175.82
60703420	ACHATS TRAITEUR 20%		2 263.16	- 2 263.16	N
60754000	FOURNITURES DIVERS	953.28		953.28	
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		692.38	- 237.67	930.05	391.32
60371000	VARIATION STOCK MARCHAND.	692.38	- 237.67	930.05	391.32
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		21 610.26	24 296.64	- 2 686.38	- 11.06
60200020	REFACT SOCCER 5 CLERMT AUBIERE		9.75	- 9.75	N
60200140	REFACT UF BONDUES LEZENNES		65.19	- 65.19	N
60200150	REFACT SOCCER 5 LOGNES		14.64	- 14.64	N
60200340	REFACT UF IVRY		1 206.29	- 1 206.29	N
60200480	REFACT US ILE DE PUTEAUX		254.30	- 254.30	N
60220000	VAISSELLE ET EMBALLAGE JETABLE	2 923.09	7 394.84	- 4 471.75	- 60.47
60220001	EQUIPEMENT ECOLE DE FOOT	14 325.52	8 432.81	5 892.71	69.88
60220003	EQUIPEMENT STAGE	2 577.44	5 755.69	- 3 178.25	- 55.22
60220004	EQUIPEMENT ANNIVERSAIRE	9.26		9.26	
60220005	EQUIPEMENT PADEL	936.00	10.00	926.00	N
60220006	EQUIPEMENT LEAGUE		606.14	- 606.14	N
60220007	EQUIPEMENT EVENT	506.05	68.89	437.16	634.58
60800000	FRAIS ACCESSOIRES S/ACHATS 20%	332.90	478.10	- 145.20	- 30.37
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)		- 1 862.47	- 5 636.63	3 774.16	66.96
60320000	VAR.STOCKS AUTR.APPROVIS.	- 1 862.47	- 5 636.63	3 774.16	66.96
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		587 396.94	675 812.41	- 88 415.47	- 13.08
60401000	LICENCES PADEL	540.70	23.50	517.20	N
60410100	FLOCAGE PRINT MY TRANSFER		9.39	- 9.39	N
60410300	FLOCAGE FLOCKAGE DU CENTRE		2 132.16	- 2 132.16	N
60441020	PRESTATION EVENT 20 %	165.00		165.00	
60462000	PRESTATION STAGE DE FOOT 20%	117.49		117.49	
60610000	CARBURANT		298.87	- 298.87	N
60611005	EAU A 5.5 %	3 548.11	1 760.83	1 787.28	101.50
60611010	EAU A 10 %	3 566.46	743.33	2 823.13	379.79
60612020	ELECTRICITE 20%	37 282.02	48 511.37	- 11 229.35	- 23.15
60614000	CARBURANT TVA 20% RECUP 100%	859.53	1 058.89	- 199.36	- 18.83
60614001	CARBURANT TVA 20 % NON RECUPER	379.40	374.59	4.81	1.28
60614080	CARBURANT TVA 20 % RECUP 80%	83.13	61.93	21.20	34.23
60630000	PETITS EQUIPEMENTS 20%	14 452.92	15 572.24	- 1 119.32	- 7.19
60631000	EQUIPEMENTS SPORTIFS	1 478.79	2 864.63	- 1 385.84	- 48.38
60632005	FOURN PRODUITS NETTOYAGE-ENTRE	59.01	10.02	48.99	488.92
60632020	FOURN PRODUITS NETTOYAGE-ENTRE	4 074.77	638.82	3 435.95	537.86
60634000	ACHATS EQUIPEMENT DE TRAVAIL	925.36	4 508.15	- 3 582.79	- 79.47
60640000	FOURNITURES ADMIN. 20%	534.24	1 616.45	- 1 082.21	- 66.95
61100000	SOUS-TRAITANCE DECHETS	1 955.86	1 971.49	- 15.63	- 0.79
61320000	LOCATIONS SITE COURCOURON	162 982.87	196 717.18	- 33 734.31	- 17.15
61350000	LOC. MOBILIERES LONGUE DUREE	265.32	217.08	48.24	22.22
61351000	LOC. TPE	722.70	985.50	- 262.80	- 26.67
61400000	CHARGES LOCATIVES	12 155.43	20 483.33	- 8 327.90	- 40.66
61400200	CHARGES LOCATIVES TX FONCIERE	54 050.52	67 570.86	- 13 520.34	- 20.01
61400300	CHARGES LOCATIVES AUTRES TAXES	3 816.16	15 328.47	- 11 512.31	- 75.10
61520000	ENTRETIEN REPART / BIENS IMMO	14 000.00	9 627.78	4 372.22	45.41
61521000	ENTRETIEN LOCAUX / NETTOYAGE	27 934.10	20 447.00	7 487.10	36.62
61530000	ENTRETIEN MAT ROULANT		403.00	- 403.00	N

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
61550000	ENTRETIEN MATERIEL	540.00	1 178.00	- 638.00	- 54.16
61552000	ENTRETIEN MATERIEL DE TRANSPOR	1 764.55	1 973.64	- 209.09	- 10.59
61560000	MAINTENANCE	4 372.38	7 457.89	- 3 085.51	- 41.37
61610000	ASSURANCE MULTIRISQUE		3 995.25	- 3 995.25	NS
61611000	ASSURANCE RC		1 552.25	- 1 552.25	NS
61630000	ASSURANCE VEHICULES		822.11	- 822.11	NS
61810000	DOCUMENTATION DIVERSE	60.00	324.00	- 264.00	- 81.48
62140000	PERSONNEL DETACHE OU PRETE	1 736.21	72 939.38	- 71 203.17	- 97.62
62261000	HONORAIRES COMPTABILITE	4 232.00	5 900.00	- 1 668.00	- 28.27
62262000	HONORAIRES JURIDIQUES	1 108.17	3 005.00	- 1 896.83	- 63.12
62263000	HONORAIRES SOCIAL	7 121.80	7 506.60	- 384.80	- 5.13
62266000	HONORAIRES DIVERS		471.13	- 471.13	NS
62360000	CATALOGUES & IMPRIMES		5 089.03	- 5 089.03	NS
62410000	TRANSPORTS SUR ACHATS		- 31.50	31.50	100.00
62420000	TRANSPORT S/VENTES	- 332.90	332.90	- 665.80	NS
62510000	VOYAGES & DEPLACEMENTS	1.50	41.16	- 39.66	- 96.36
62560000	MISSIONS	144.45	131.99	12.46	9.44
62570000	DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	414.65	43.61	371.04	850.81
62601010	CANAL + -SAT - BEIN 10%	2 215.89	2 350.30	- 134.41	- 5.72
62602000	ABONNEMENT DIVERS SPORT TV	509.73	269.28	240.45	89.29
62610000	AFFRANCHISSEMENTS		92.20	- 92.20	NS
62630000	ABONNEMENT INTERNET	1 126.00	1 218.00	- 92.00	- 7.55
62640000	ABONNEMENT XELYA	8 372.53	10 087.45	- 1 714.92	- 17.00
62650000	ABONNEMENT SPOTIFY		29.44	- 29.44	NS
62704000	FRAIS BANCAIRES LCL	1 025.34	1 789.20	- 763.86	- 42.69
62705000	FRAIS BANCAIRES BNP	1 091.11	1 736.48	- 645.37	- 37.17
62707000	FRAIS BANCAIRES LYRA		441.18	- 441.18	NS
62714000	COM CB LCL		335.83	- 335.83	NS
62715000	COM CB BNP	4 236.06	5 890.85	- 1 654.79	- 28.09
62717000	COM CB LYRA	4 734.55	5 967.38	- 1 232.83	- 20.66
62718000	COM ALMA	3 252.36	1 933.67	1 318.69	68.20
62810000	COTISATIONS	63.42	83.58	- 20.16	- 24.12
62820000	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	28 711.28	33 287.70	- 4 576.42	- 13.75
62840000	TELESURVEILLANCE	154.04	522.26	- 368.22	- 70.51
62860000	MANAGEMENT FEES	15 672.07	36 081.73	- 20 409.66	- 56.57
62860030	MANAGEMENT FEES CDA	25 316.43	4 736.00	20 580.43	434.55
62880000	REDEVANCE ET FRAIS DE GROUPE	123 803.43	42 290.58	81 512.85	192.74
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		24 790.43	33 453.67	- 8 663.24	- 25.90
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	1 315.63	1 561.15	- 245.52	- 15.73
63330000	FORMATION CONTINUE	3 288.80	3 938.52	- 649.72	- 16.50
63511000	CONTRB. ECO. TERRITORIALE	20 186.00	27 954.00	- 7 768.00	- 27.79
SALAIRES ET TRAITEMENTS		193 941.11	235 701.05	- 41 759.94	- 17.72
64110000	SALAIRES APPOINTEMENTS	192 859.84	229 856.34	- 36 996.50	- 16.10
64120000	PROVISION CONGES PAYES	457.69	990.01	- 532.32	- 53.77
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	162.66	4 906.87	- 4 744.21	- 96.69
64143000	AVANTAGES EN NATURE	600.00	750.00	- 150.00	- 20.00
64150000	PROV PRIMES, RTT	460.92	- 52.17	513.09	983.50
64194300	RBT AVANTAGE EN NATURE	- 600.00	- 750.00	150.00	20.00
CHARGES SOCIALES		52 509.12	63 597.00	- 11 087.88	- 17.43
64510000	COTISATIONS URSSAF	31 680.19	37 596.79	- 5 916.60	- 15.74
64520000	COTISATIONS MUTUELLE	2 755.58	3 205.29	- 449.71	- 14.03
64520100	COTISATIONS PREVOYANCE	1 003.00	1 250.68	- 247.68	- 19.80

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
64531000 COTISATIONS RETRAITE	6 732.84	8 050.62	- 1 317.78	- 16.37
64580000 PROVISION CHARGES S/PRIMES	185.50	8.45	177.05	N5
64590000 PROVISION CHARGES S/CP	51.59	667.04	- 615.45	- 92.27
64700000 TICKETS RESTAURANT	7 889.40	8 683.20	- 793.80	- 9.14
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	2 211.02	2 933.44	- 722.42	- 24.63
64800000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		1 201.49	- 1 201.49	N5
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	106 509.33	141 681.40	- 35 172.07	- 24.82
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	106 509.33	141 681.40	- 35 172.07	- 24.82
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT	1 459.60		1 459.60	
68174000 DOT.PROV DEPR CLIENTS DTX	1 459.60		1 459.60	
AUTRES CHARGES	23 141.25	28 753.96	- 5 612.71	- 19.52
65110000 REDEVANCE LICENCES MARQUES	18 826.20	24 879.68	- 6 053.48	- 24.33
65160000 REDEVANCES/CONCESSIONS,..		1 117.55	- 1 117.55	N5
65160010 DROITS D AUTEURS 10%	3 120.97	1 441.37	1 679.60	116.53
65160020 DROITS D AUTEURS 20%	397.23	223.67	173.56	77.60
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	796.85	1 091.69	- 294.84	- 27.01
Total des Charges d'exploitation	1 123 737.51	1 345 151.20	- 221 413.69	- 16.46
Résultat d'exploitation	541 992.85	746 000.23	- 204 007.38	- 27.35
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	8 902.72		8 902.72	
76850000 INTERETS COMPTES COURANTS	8 902.72		8 902.72	
Total des Produits financiers	8 902.72		8 902.72	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	10 390.63	35 455.55	- 25 064.92	- 70.69
66110000 INTERETS EMPRUNTS	1 484.47	3 256.85	- 1 772.38	- 54.42
66150000 INTERETS SUR C/C	8 906.16	32 198.70	- 23 292.54	- 72.34
Total des Charges financières	10 390.63	35 455.55	- 25 064.92	- 70.69
Résultat financier	- 1 487.91	- 35 455.55	33 967.64	95.80
Résultat courant avant impôts	540 504.94	710 544.68	- 170 039.74	- 23.93
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES	5 800.00	12 700.00	- 6 900.00	- 54.33
78750000 REPRISE PROV EXCEPTIONNELLES	5 800.00	12 700.00	- 6 900.00	- 54.33
Total des Produits exceptionnels	5 800.00	12 700.00	- 6 900.00	- 54.33
Résultat exceptionnel	5 800.00	12 700.00	- 6 900.00	- 54.33
IMPOTS SUR LES BENEFICES	136 576.00	180 811.00	- 44 235.00	- 24.46
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	136 576.00	180 811.00	- 44 235.00	- 24.46
Total des produits	1 680 433.08	2 103 851.43	- 423 418.35	- 20.13
Total des charges	1 270 704.14	1 561 417.75	- 290 713.61	- 18.62

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2025 12	Exercice N-1 30/09/2024 15	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	409 728.94	542 433.68	- 132 704.74	- 24.46

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 30/09/2025 12	% CA	Exercice N-1 30/09/2024 15	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 663 898.00	100.00	2 088 749.99	100.00	-424 851.99	-20.34
+ Ventes de marchandises	243 761.63	100.00	320 508.38	100.00	-76 746.75	-23.95
- Coût d'achat des marchandises vendues	114 241.94	46.87	147 491.70	46.02	-33 249.76	-22.54
Marge commerciale	129 519.69	53.13	173 016.68	53.98	-43 496.99	-25.14
+ Production vendue	1 420 136.37	100.00	1 768 241.61	100.00	-348 105.24	-19.69
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 420 136.37	100.00	1 768 241.61	100.00	-348 105.24	-19.69
- Matières premières, approvisionnements consommés	19 747.79	1.39	18 660.01	1.06	1 087.78	5.83
- Sous traitance directe	823.19	0.06	2 165.05	0.12	-1 341.86	-61.98
Marge brute de production	1 399 565.39	98.55	1 747 416.55	98.82	-347 851.16	-19.91
Marge brute globale	1 529 085.08	91.90	1 920 433.23	91.94	-391 348.15	-20.38
- Autres achats + charges externes	586 573.75	35.25	673 647.36	32.25	-87 073.61	-12.93
Valeur ajoutée	942 511.33	56.64	1 246 785.87	59.69	-304 274.54	-24.40
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	24 790.43	1.49	33 453.67	1.60	-8 663.24	-25.90
- Salaires du personnel	193 941.11	11.66	235 701.05	11.28	-41 759.94	-17.72
- Charges sociales du personnel	52 509.12	3.16	63 597.00	3.04	-11 087.88	-17.43
Excédent brut d'exploitation	671 270.67	40.34	914 034.15	43.76	-242 763.48	-26.56
+ Autres produits de gestion courante	1 551.85	0.09	2 401.44	0.11	-849.59	-35.38
- Autres charges de gestion courante	23 141.25	1.39	28 753.96	1.38	-5 612.71	-19.52
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	280.51	0.02			280.51	
- Dotations aux amortissements	106 509.33	6.40	141 681.40	6.78	-35 172.07	-24.82
- Dotations aux provisions	1 459.60	0.09			1 459.60	
Résultat d'exploitation	541 992.85	32.57	746 000.23	35.72	-204 007.38	-27.35
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers	8 902.72	0.54			8 902.72	
- Charges financières	10 390.63	0.62	35 455.55	1.70	-25 064.92	-70.69
Résultat courant	540 504.94	32.48	710 544.68	34.02	-170 039.74	-23.93
+ Produits exceptionnels	5 800.00	0.35	12 700.00	0.61	-6 900.00	-54.33
- Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel	5 800.00	0.35	12 700.00	0.61	-6 900.00	-54.33
- Impôt sur les bénéfices	136 576.00	8.21	180 811.00	8.66	-44 235.00	-24.46
- Participation des salariés						
Résultat NET	409 728.94	24.62	542 433.68	25.97	-132 704.74	-24.46

DOSSIER FISCAL

Page 30

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2025

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	520 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c				
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d				
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e				
	f				
	g				
	h				
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i	520 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j				
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)	520 000			

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 3 avenue du Bois de l'Épine		91080 COURCOURONNES	
Durée de l'exercice précédent* 15			
Numéro SIRET* 5 3 4 7 3 4 6 2 9 0 0 0 2 3			Néant ☐ *
		Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 5	
		N-1 13 0 0 9 2 0 2 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cajal Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10.....000.....)	DA	10 000	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	79 822	57 388	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	409 729	542 434	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	500 551	610 822
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ		5 800	
	TOTAL (III)	DR		5 800	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		151 769	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	528 906	66 837	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 744	4 851	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	94 443	112 319	
	Dettes fiscales et sociales	DY	56 631	66 465	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	50 771	11 293	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	103 511	114 663	
	TOTAL (IV)	EC	837 007	528 198	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 337 558	1 144 820	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	837 007	432 711	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	243 762	FB		FC	320 508
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	1 420 136	FH		FI	1 768 242
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 663 898	FK		FL	2 088 750
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	281
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 401
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 091 151
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	147 729
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(238)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	24 297
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 637)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	675 812
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	33 454
	Salaires et traitements*					FY	235 701
	Charges sociales (10)					FZ	63 597
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. : - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions					GA	141 681
						GB	
						GC	1 460
						GD	
	Autres charges (12)					GE	28 754
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 345 151
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	746 000
PRODUITS FINANCIERS	opérations en commun { Bénéfice attribué ou perte transférée* (III) Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GH	
						GI	
	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 903
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	8 903
						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	35 456
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	35 456
	Total des charges financières (VI)					GV	(35 456)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	540 505
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							710 545

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion								HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *								HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges								HC	5 800	12 700		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)								HD	5 800	12 700		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)								HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *								HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions								HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)								HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	5 800	12 700	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	136 576	180 811	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 680 433	2 103 851	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 270 704	1 561 418	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	409 729	542 434	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières						HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)						IC				
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *						HP				
			- Crédit bail immobilier						HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	8 903		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	8 906	32 199	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	22 344	27 662	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires		A9						
			A8		dont cotisations Madelin		A7						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)												
REPRISE PROV EXCEPTIONNELLE										Exercice N			
										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
											5 800		
										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(Ne pas reporter le montant des cessions)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES										Néant		*	
CADRE A				IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								3					
INCORP.				Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CZ		D8		D9	
INCORP.				Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD		KE		KF	
CORPORELLES				Terrains		KG		KH		KI			
CORPORELLES				Constructions		KJ		KK		KL			
CORPORELLES				Sur sol propre		L9		KM		KN		KO	
CORPORELLES				Sur sol d'autrui		M1		KP		KQ		KR	
CORPORELLES				Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		M2		1 243 285		KQ		9 755	
CORPORELLES				Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KT		KU	
CORPORELLES				Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX			
CORPORELLES				Matériel de transport *		KY		6 227		KZ		LA	
CORPORELLES				Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		40 558		LC		LD	
CORPORELLES				Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG			
CORPORELLES				Immobilisations corporelles en cours		LH		2 070		LI		LJ	
CORPORELLES				Avances et acomptes		LK		LL		LM			
CORPORELLES				TOTAL III		LN		1 841 319		LO		LP	
CORPORELLES				TOTAL III		LN		1 841 319		LO		1 284 0	
FINANCIERES				Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T			
FINANCIERES				Autres participations		8U		8V		8W			
FINANCIERES				Autres titres immobilisés		IP		IR		IS			
FINANCIERES				Prêts et autres immobilisations financières		IT		48 815		IU		IV	
FINANCIERES				TOTAL IV		LQ		48 815		LR		LS	
FINANCIERES				TOTAL IV		LQ		48 815		LR		979	
FINANCIERES				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG		1 890 134		OH		13 820	
CADRE B				IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4			
				1		2							
INCORP.				Frais d'établissement et de développement		CØ		DØ		D7			
INCORP.				Autres postes d'immobilisations incorporelles		LV		LW		IX			
CORPORELLES				Terrains		LX		LY		LZ			
CORPORELLES				Sur sol propre		MA		MB		MC			
CORPORELLES				Sur sol d'autrui		MD		ME		MF			
CORPORELLES				Inst. gales, agenets et am. des constructions		MG		1 305		MH		1 251 735	
CORPORELLES				Installations techniques, matériel et outillage industriels		MJ		MK		ML		549 179	
CORPORELLES				Inst. gales, agenets, aménagements divers		IU		MM		MN		MO	
CORPORELLES				Matériel de transport		IV		MP		MQ		6 227	
CORPORELLES				Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		42 644	
CORPORELLES				Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES				Immobilisations corporelles en cours		MY		2 070		MZ		NA	
CORPORELLES				Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES				TOTAL III		IV		2 070		NG		1 305	
CORPORELLES				TOTAL III		IV		2 070		NG		1 850 785	
FINANCIERES				Participations évaluées par mise en équivalence		ØU		M7		ØW			
FINANCIERES				Autres participations		ØX		ØY		ØZ			
FINANCIERES				Autres titres immobilisés		2B		2C		2D			
FINANCIERES				Prêts et autres immobilisations financières		2E		2F		49 794		2G	
FINANCIERES				TOTAL IV		I3		NJ		49 794		2H	
FINANCIERES				TOTAL IV		I3		NJ		49 794		2H	
FINANCIERES				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		2 070		ØK		1 305	
FINANCIERES				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		2 070		ØK		1 900 579	
FINANCIERES				TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		2 070		ØK		1 900 579	

Exercice N. clos le : 3 0 0 9 2 0 2 5

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

-	
=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	817 040	PW	55 426	PX	1 305	PY	871 161
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	403 826	QA	47 072	QB		QC	450 899
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	6 227	QI		QJ		QK	6 227
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 141	QM	4 011	QN		QO	35 152
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL II	QU	1 258 234	QV	106 510	QW	1 305	QX	1 363 438
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	1 258 234	QP	106 510	QQ	1 305	QR	1 363 438

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst.général.agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.général.agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5 800	5W		5X	5 800	5Y	
	TOTAL II	5Z	5 800	TV		TW	5 800	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières(1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	0T	281	6U	1 460	6V	281	6W	1 460
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	281	TY	1 460	TZ	281	UA	1 460
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	6 081	UB	1 460	UC	6 081	UD	1 460
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 460	UF	281			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK	5 800			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.									
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

30/09/2025

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières			UT	49 794	UV	0	UW	49 794			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	3 503		3 503					
	Autres créances clients			UX	31 774		31 774					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)			ZI								
	Personnel et comptes rattachés			UY	877		877					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	43 190		43 190					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	20 523		20 523					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN								
		Divers		VP	20 414		20 414					
	Groupe et associés (2)			VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	6 880		6 880					
	Charges constatées d'avance			VS								
	TOTAUX			VT	176 956	VU	127 162	VV	49 794			
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus de 1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	94 443		94 443						
Personnel et comptes rattachés			8C	8 521		8 521						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	10 244		10 244						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	28 705		28 705						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	9 161		9 161						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	528 906		528 906						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	50 771		50 771						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ									
Produits constatés d'avance			8L	103 511		103 511						
TOTAUX			VY	834 263	VZ	834 263						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	151 734	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	9 006
--	----	-------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES															Néant ☐ *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie				ØC					AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie				ØD	542 434					ZD	22 434								
	Prélèvements sur les réserves				ØE						ZF	520 000								
	TOTAL I				ØF	542 434					ZH	542 434								
											(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II							
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N-1 :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS									
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	2 779		4 137						
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 163 971										XQ	233 993		301 302						
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	1 736		72 939						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	12 462		16 883						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST	336 427		280 551						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	587 397		675 812						
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW	20 186		27 954						
	- dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS										9Z	4 604		5 500						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	24 790		33 454						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)										YY	315 335		412 066						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	140 804		185 925						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2024)*										ØB	200 458								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	3 . 02 %		5 . 97 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0									
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA				Plus-values à 15 % JK				Plus-values à 0 % JL											
					Plus-values à 19 % JM				Imputations JC											
	Groupe : résultat d'ensemble. JD				Plus-values à 15 % JN				Plus-values à 0 % JO											
					Plus-values à 19 % JP				Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				N° SIRET de la société mère du groupe JJ															

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1	AAI CONSTR/SOLAU	1 305	1 305		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							
			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée	N-1				
		N-2				
	différente (art. 39 quaterdecies	N-3				
		N-4				
	1ter et 1 quater du CGI)	N-5				
		N-6				
	(à préciser) au titre de :	N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐	Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
--------------------------	---

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12.8 % ② .	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 % ou 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
①		②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/10/2024		et clos le : 30/09/2025		Durée en nombre de mois	
				1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel * :				YP	7
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	1 663 898
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	1 663 898
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	1 552
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	1 170
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	2 722
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)					
Achats				ON	203 227
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	297 492
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	23 141
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	523 860
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				OG	1 142 760
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	1 142 760
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 663 898	Effectifs au sens de la CVAE *	
				EY	29
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	1 397 000 000
Période de référence		GY	01/10/2024	GZ	30/09/2025
Date de cessation				HR	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2031-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET

5 3 4 7 3 4 6 2 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

UF COURCOURONNES

ADRESSE (voie)

3 avenue du Bois de l'Epine Zone d'activité industrielle

CODE POSTAL

91080

VILLE

COURCOURONNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

10 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

Total des lignes P1 + P2

P5

1

Total des lignes P3 + P4

P6

10 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

URBAN FOOTBALL

N° SIREN (si société établie en France)

480184332

% de détention

100.00

Nb de parts ou actions

10 000

Adresse :

N°

159

Voie

rue de la République

Code postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom de famille

Prénom(s)

Nom d'usage

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

3 0 0 9 2 0 2 5

N° SIRET

5 3 4 7 3 4 6 2 9 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

UF COURCOURONNES

ADRESSE (voie)

3 avenue du Bois de l'Epine Zone d'activité industrielle

CODE POSTAL

91080

VILLE

COURCOURONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

CA17 - DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR					
--	--	--	--	--	--

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

30/09/2025

[illegible]

CA18 - DETAIL DES CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

30/09/2025

[illegible]

CA21 - DETAIL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
---	--

Désignation de l'entreprise : UF COURCOURONNES

30/09/2025

[illegible]